



Plan fédéral citoyens du sport

Fédération Française
de Gymnastique

Version mars 2016



SOMMAIRE

Introduction	3
1^{ère} partie : Améliorer la présentation et l'accès aux univers gymniques	10
1. L'univers Équipe de France	10
Les clubs formateurs	
La Mission d'Accompagnement à la Performance	
La Ranking List	
2. L'univers Compétition	14
La simplification et la lisibilité	
Le Top 12 modernisé	
3. L'univers Evolugym	16
Baby Gym	
Access Gym	
Santé Gym	
Handi Gym	
Participation aux grands évènements internationaux	
Gym Urbaine	
4. L'univers Evènement	22
L'organisation d'évènements internationaux sur le territoire français	
La journée nationale de la gymnastique	
2^{ème} partie : Faciliter l'accès à la formation et l'emploi	24
Institut National de Formation de la FFG (INF)	
L'évolution de l'architecture des formations	
Des formations de proximité et accessibles	
Le Colloque Annuel de Management Associatif (CAMA)	
La promotion des métiers de la gymnastique	
Les chartes de la FFG	
3^{ème} partie : Faire évoluer l'institution et son réseau de collaboration	30
La réforme territoriale	
La rénovation des textes fédéraux	
Le contrat d'Objectif Territorial	
La labellisation des clubs	
Les réseaux proches de la FFG	
Glossaire	34
Fiches métiers	35

INTRODUCTION

Introduction

Une Fédération fière de son passé, résolument tournée vers l'avenir

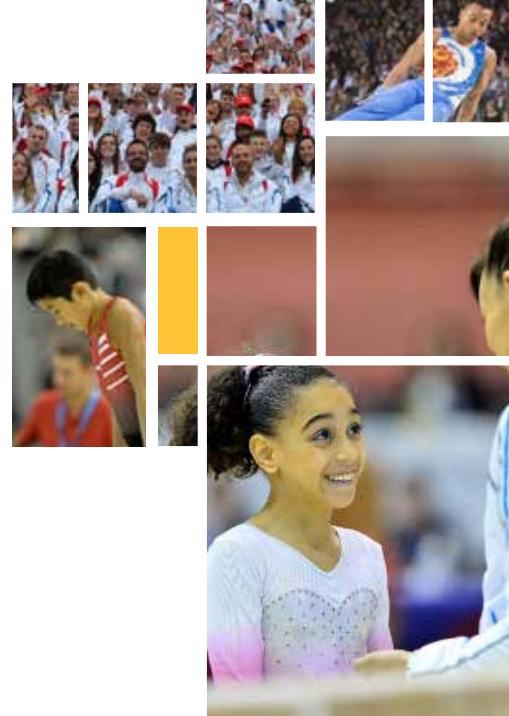
La Fédération Française de Gymnastique, fondée en 1873, est reconnue d'utilité publique dès 1903. Elle est le fruit de la fusion, en 1945, de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France et de la Fédération Féminine Française de Gymnastique et d'Education Physique ; puis, en 1999, avec la Fédération Française de Trampoline et Sports Acrobatiques.

Elle reçoit délégation de service public de la part du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports pour assurer le développement et la promotion de la pratique de la gymnastique sur l'ensemble du territoire.

Forte de quatre disciplines olympiques – Gymnastique Artistique Masculine, Gymnastique Artistique Féminine, Gymnastique Rythmique et Trampoline – de deux disciplines reconnues de haut niveau – Gymnastique Aérobic et Tumbling – et de deux autres disciplines – Gymnastique Acrobatique et Teamgym – elle propose en outre une gamme variée de produits gymniques à destination d'un public de tous âges désireux de s'inscrire dans une pratique non compétitive.

Les chiffres clés

- Près de **300.000** Licenciés
- **1524** Clubs
- **27** Comités régionaux dont 3 en DOM-TOM
- **97** Comités départementaux
- **10** Pôles France, 1 structure associée
- **15** Pôles Espoirs
- **100** clubs formateurs
- **73** Gymnastes en Équipe de France
- **76** Cadres d'Etat, **7000** entraîneurs et éducateurs, **13 700** juges
- Et des **milliers** de bénévoles



Plus d'informations sur le site officiel : www.ffgym.fr

La gymnastique, un sport porteur de valeurs

La Fédération Française de Gymnastique (FFGym) a construit son identité autour de valeurs cardinales à même de faire, de chaque acteur de la vie gymnaque, un citoyen du sport.

Dans un environnement sociétal troublé, la FFG a souhaité réaffirmer ses valeurs au moyen de quatre chartes à destination :

- du dirigeant
- du cadre technique
- du licencié
- du juge

Des supports de communication (livret, affiches) ont été réalisés pour porter et relayer ces valeurs à chaque instant de la vie fédérale.

En cours de déploiement à compter de mars 2016, ces supports devront être disponibles et affichés sur les sites de pratique, relayés sur les actions fédérales (compétitions, formations).

Toute la documentation est disponible sur www.ffgym.fr



Les valeurs de la gymnastique

Respect

Respecter autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)

Respecter les règles sportives

Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

Engagement

Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi)

Entreprendre en surmontant les difficultés

Solidarité

Collaborer avec son groupe (équipe, club, Fédération, pays)

Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

Excellence

Rechercher la perfection et la beauté du geste

Organiser sa pratique en maîtrisant les risques

Equilibrer et rééquilibrer son corps en permanence

Rechercher la précision en toutes circonstances

Responsabilité

Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres

Accepter d'être jugé par les autres

S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres)

Plaisir

Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir

Pratiquer avec le plaisir comme source de progrès

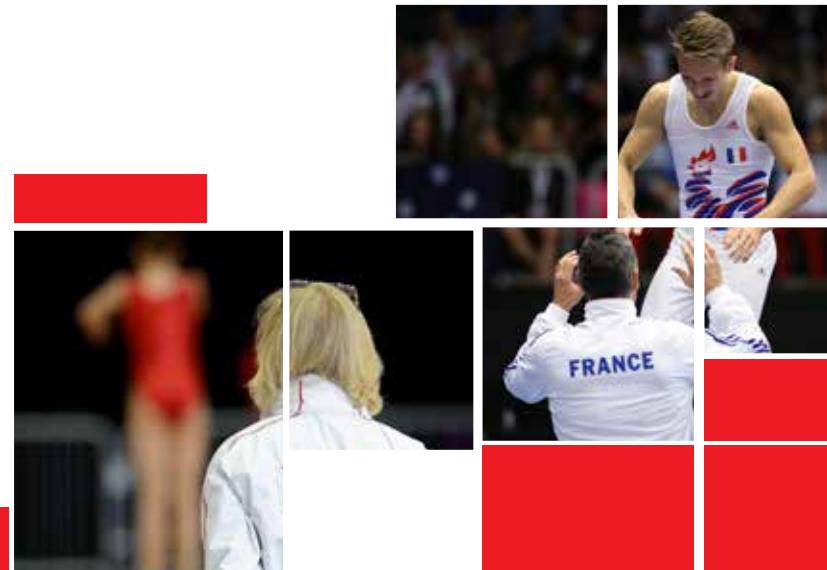
Rechercher l'épanouissement personnel et collectif

Partager les émotions sportives

Charte du dirigeant de l'association affiliée à la FFG

Le dirigeant d'association pris au sens large (président, trésorier, secrétaire, membres du comité directeur..) doit dans l'exercice de sa responsabilité :

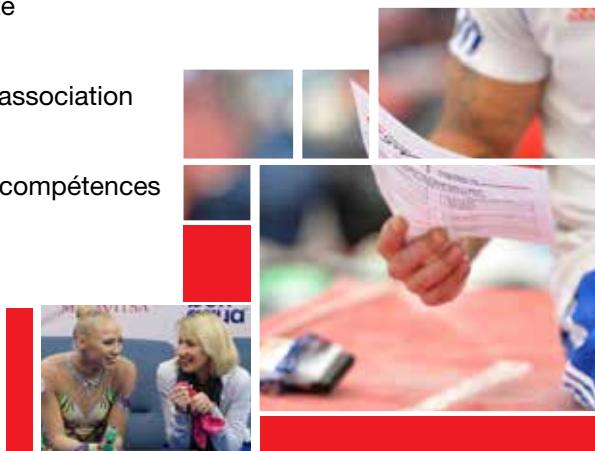
- 1.** Connaitre, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFG (statut, règlement intérieur, règlement technique ...)
- 2.** Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de sa propre association affiliée à la FFG
- 3.** Accueillir sans discrimination tous les pratiquants
- 4.** Promouvoir la gymnastique pour tous, permettant les progrès et l'épanouissement de chacun
- 5.** Organiser l'activité en toute sécurité (encadrement et matériel)
- 6.** Bannir tous les comportements abusifs
- 7.** Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- 8.** Stimuler la participation des collaborateurs bénévoles et professionnels
- 9.** Etre exemplaire pour induire l'exemplarité
- 10.** Communiquer et rendre des comptes sur l'évolution de l'association



Charte du cadre technique de l'association affiliée à la FFG

Afin de respecter l'intégrité physique et psychologique du pratiquant, le cadre technique d'association pris au sens large, (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...) doit dans l'exercice de sa responsabilité, en relation avec des pratiquants adultes ou enfants :

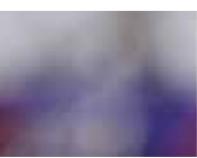
- 1.** Connaitre, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFG (statuts, règlement intérieur, règles techniques...)
- 2.** Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la FFG (statuts, règlement intérieur, ...)
- 3.** Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- 4.** Garantir la sécurité du pratiquant, notamment par la parade et une utilisation adaptée du matériel
- 5.** Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- 6.** Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la gymnastique
- 7.** Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- 8.** Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- 9.** Proscrire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement...)
- 10.** Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- 11.** Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé (alcool, tabac, drogue ...)
- 12.** Etre un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- 13.** Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- 14.** Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences



Charte du gymnaste licencié à la FFG

Le gymnaste pris au sens large (du débutant au sportif de haut-niveau) doit, dans l'exercice de sa responsabilité :

- 1.** Respecter les valeurs et les règlements de la FFG
- 2.** Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels, organisateurs et médias, ainsi que l'environnement dans lequel il évolue
- 3.** Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance à l'égard des partenaires et des adversaires
- 4.** S'interdire l'utilisation de substances ou de procédés interdits
- 5.** Refuser toute forme de violence, discrimination et tricherie
- 6.** Etre et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- 7.** Accepter les règles et le résultat en toute circonstance
- 8.** S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi
- 9.** Mettre en cohérence sa préparation avec les objectifs poursuivis
- 10.** Représenter avec fierté et loyauté son club, sa Fédération et son pays



Charte du juge licencié à la FFG

Cette charte est issue du code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM)

Le juge FFG de tout niveau, doit dans l'exercice de sa responsabilité :

1. Connaitre avec précision et appliquer les règles et règlements

2. Etre juste, impartial et communiquer clairement ses décisions

3. Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique

4. Etre bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)

5. Etre et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive

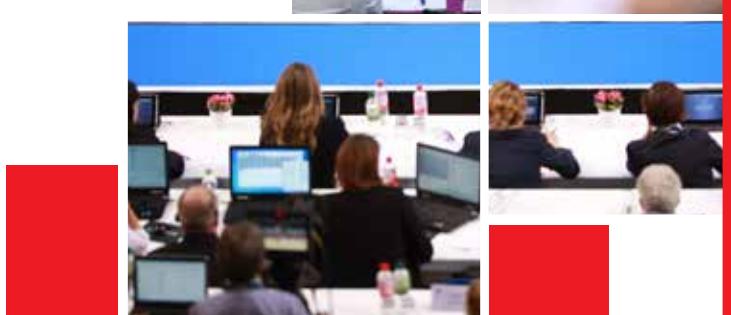
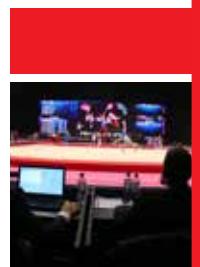
6. Etre respectueux de tous les acteurs de la compétition

7. S'interdire toutes critiques préjudiciables envers d'autres arbitres ou des institutions

8. Avoir un comportement irréprochable

9. S'interdire tout conflit d'intérêt

10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play



1^{ère} partie AMÉLIORER LA PRÉSENTATION ET L'ACCÈS AUX UNIVERS GYMNHIQUES

1^{ère} partie

ÉQUIPE DE FRANCE COMPÉTITION ÉVOLUGYM ÉVÉNEMENT

La gymnastique est universelle. Elle s'adresse aux publics de tous âges, à la recherche d'objectifs variés (la compétition, le loisir...)

Pour faciliter l'accès à la gymnastique au plus grand nombre, la FFGym a structuré son offre de pratique autour de quatre univers :

- Équipe de France : univers dédié au haut-niveau
- Compétition : univers dédié la pratique compétitive
- Evolugym : univers dédié à la pratique non compétitive
- Évènement : univers dédié aux grands évènements organisés sur le territoire français

Ces univers doivent apporter de la cohérence et de la lisibilité à l'offre fédérale. Chacun de ses univers est articulé autour des valeurs de la FFGym.

1. L'univers Équipe de France

Cet univers est dédié au haut niveau, à la représentation de la France au plan international, à la formation du gymnaste et à l'organisation de son parcours vers les médailles internationales.

RESPECT DES RÈGLES ET DE L'ADVERSAIRE | ÉTHIQUE | DÉONTOLOGIE | CHARTE DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU | DÉPASSEMENT DE SOI | EXCELLENCE | AMBITION | FRANCE

Vision : la recherche de la performance, objectif essentiel de l'univers des Équipes de France, ne saurait se faire à n'importe quel prix. Le Parcours de l'Excellence Sportive (PES) doit garantir l'intégrité physique et psychologique du gymnaste.

La FFG ambitionne de performer au niveau international dans les compétitions de référence (Jeux Olympiques, championnats du monde, championnats d'Europe), dans les 7 disciplines pour lesquelles elle reçoit délégation de service public.

Dans un environnement extrêmement concurrentiel, où la remise en question est permanente, la FFGym a estimé nécessaire de faire évoluer son organisation pour la préparation au très haut-niveau en la recentrant autour du gymnaste.

Désireuse d'imposer une culture de la performance, la FFG entend rénover son Parcours de l'Excellence Sportive en :

- Modifiant les habitudes
- Responsabilisant les acteurs (gymnastes et encadrement)
- Accompagnant les projets individuels (former, contractualiser, professionnaliser)

ÉQUIPE DE FRANCE



1.1. La rénovation du Parcours de l'Excellence Sportive (PES)

En 2013, la Fédération a engagé la rénovation du Parcours de l'Excellence Sportive, au service de la performance.

Constatant les limites de l'organisation du haut-niveau construit autour d'une logique de structures – INSEP, Pôles France et Pôle Espoirs – avec des résultats en dessous des moyens mobilisés, la FFGym a posé les principes de rénovation suivants

- Le gymnaste et son parcours personnalisé vers les médailles
- Le rôle du club dans la formation du gymnaste pour l'accès au haut niveau
- La formation continue des entraîneurs (cf page 26)
- L'accompagnement des entraîneurs et des gymnastes pour renforcer les compétences nécessaires à la performance

L'enjeu fédéral visant à accompagner le sportif tout au long de son parcours en créant l'environnement favorable à la performance est construit autour de :

- La valorisation du gymnaste et de son entraîneur
- La formation des entraîneurs et des gymnastes pour favoriser la culture de la gagne
- La démarche de projet avec une évaluation systématique
- La prospection et la détection
- L'identification et la labellisation de clubs formateurs
- Le suivi socioprofessionnel

STRATÉGIE DE HAUT NIVEAU La démarche



Dans le cadre de la réforme du Haut Niveau initiée par le Ministère, le Parcours de l'Excellence Sportive laissera sa place au Projet de Performance Fédéral (PPF).

1.2. Les clubs formateurs dans la dynamique et au service du haut niveau

La détection, la formation et le suivi débutent au sein du club. Le suivi est construit ensuite autour du gymnaste, afin de lui permettre, dans la mesure du possible, d'articuler son projet individualisé en restant au sein de son club, en privilégiant un environnement propice à la performance.

Pour mieux matérialiser cette dernière, des objectifs sportifs précis, connus de tous, ont été posés – au travers de minimas à réaliser – pour accéder aux principales compétitions internationales.

En septembre 2015, la Direction Technique Nationale identifie une centaine de clubs formateurs 2024/2028 dans les 7 disciplines.

Les principes de la stratégie :

- Favoriser la proximité autant que possible
- Orienter le parcours en fonction du niveau de performance
- Accompagner les structures accueillant les potentiels 2020/2024/2028
- Du club à la médaille internationale, le rôle des acteurs doit être connu, complémentaire et respecté.

C'est une démarche en 3 points qui a pour objectif d'aider l'entraîneur et le jeune à progresser :

- Liste des gymnastes à partir de 8/9 ans selon les disciplines, identification des talents/potentiels à partir des résultats de tests nationaux et de compétitions organisées dans chaque discipline
- Liste des entraîneurs concernés qui s'engagent dans le projet fédéral et appliquent les directives de la Direction Technique Nationale, membre du collège Exigence
- Identification du club qui organise l'environnement : conditions d'entraînement, volume horaire, matériel, médical

L'organisation du dispositif mis en place par la Direction Technique s'appuie sur 2 axes :

1. EVALUER : programme national en cours de finalisation selon les disciplines ;
2. ACCOMPAGNER - FORMER : avec la mise en place d'actions de proximité et d'actions nationales, dans un fonctionnement d'animation de réseau, en lien avec les territoires.

La Direction Technique Nationale propose un Programme National d'Identification et d'Accompagnement des Jeunes Talents adapté à chaque spécificité des disciplines. Le Directeur Sportif pilote ce dossier, il est responsable de la mise en œuvre de la formation des gymnastes de l'identification du talent à l'accession aux médailles internationales.

L'identification permet un accès privilégié au réseau piloté par le directeur sportif, c'est un accompagnement du projet de performance, un accès prioritaire aux actions organisées par la Direction Technique Nationale pour ce secteur. Le réseau sera identifié et mis en œuvre avec un appui fort au niveau territorial pour favoriser les actions de proximité.

Le dossier complet de description du dispositif et le nom des 100 clubs est disponible en téléchargement sur le site internet www.ffgym.fr

1.3. La Mission d'Accompagnement à la Performance (MAP)

L'état des lieux réalisé en 2013 nous alerte sur les résultats mitigés des Équipes de France, avec une irrégularité dans la réussite et des compétences insuffisantes ou sous exploitées au niveau de l'encadrement.

Ainsi, en 2014, la Direction Technique Nationale met en place la Mission d'Accompagnement à la Performance, une véritable boîte à outil au service de la stratégie fédérale de haut niveau. L'objectif est bien de réinterroger nos pratiques d'entraînement et d'accompagner le changement nécessaire à mettre en place. La MAP doit nous aider à sortir de la culture de l'excuse pour passer progressivement à la culture de la performance puis la culture de la gagne.

Après 2 années de mise en place, la MAP a pris de l'ampleur. Les actions principales ont été réalisées dans l'accompagnement des projets de performance des gymnastes avec notamment l'amélioration de leur double projet et le suivi socio-professionnel jusqu'à la reconversion.

D'autre part, en lien avec le secteur médical et la recherche, les actions d'accompagnement ont été réalisées auprès des entraîneurs (méthodologie de l'entraînement) et des directeurs sportifs et entraîneurs nationaux (rénovation du PES et constructions des projets olympiques 2016 et 2020).

1.4. La Ranking List : un outil qui objective la hiérarchie

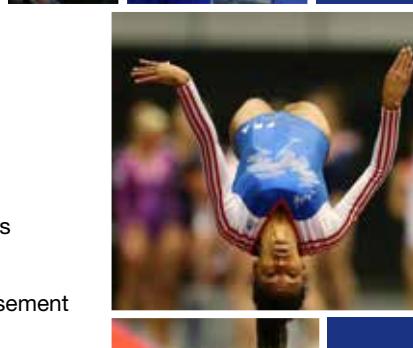
Cet outil a été conçu par la Direction Technique Nationale, piloté par les directeurs sportifs de l'ensemble des disciplines de haut niveau de la FFG (GAM, GAF, GR, TR-TU et AER) en vue de préparer la formation des gymnastes des Équipes de France.

Des principes communs à toutes les disciplines olympiques et de haut niveau ont été retenus, simples et pertinents pour la compréhension de chacun ainsi que pour la communication interne et externe. La première version expérimentale a été réalisée lors de la saison 2014/2015 avec les résultats saisis à partir de l'année 2013.

Objectifs généraux :

Le classement national « Ranking List » est un outil de suivi de la performance de haut niveau et une aide à la décision pour :

- La constitution des collectifs nationaux France, l'accès aux tests et sélections
- La promotion des gymnastes, valorisation des performances
- L'aide à l'identification des gymnastes sur les listes ministérielles
- L'aide à l'attribution des aides personnalisées



Les données permettent un suivi de l'évolution des performances des gymnastes avec des critères objectifs repérables par le couple entraîneur-gymnaste (lisibilité, transparence, motivation)

Nous avons choisi de créer un outil « dynamique » avec une actualisation et publication du classement tous les trimestres (31 mars, 30 juin, 30 septembre, 31 décembre)

Toutes les informations concernant la ranking list sont disponibles sur le site internet www.ffgym.fr (rubrique Palmarès/Classements)

2. L'univers Compétition

C'est l'univers de la pratique compétitive, du débutant au gymnaste confirmé

RESPECT DES RÈGLES ET DE L'ADVERSAIRE | MIXITÉ | PERFORMANCE | EXPERTISE | COMBATIVITÉ

Vision : l'offre de pratique compétitive de la FFG vise l'épanouissement de chaque licencié acteur ou organisateur de compétition (gymnaste, entraîneur, juge, dirigeant, spectateur...). Cet univers englobe l'ensemble des disciplines et tous les niveaux de pratique (du débutant au haut niveau)

Quelques chiffres : 8 disciplines compétitives, 1500 compétitions organisées annuellement sur le territoire, 78 000 compétiteurs du niveau régional au niveau national, 15 finales nationales sur la saison sportive.

Les projets engagés

Constat : Le système vertical organisé de façon exclusive sur les 4 phases sélectives (département / région / zone / national) n'a pas évolué depuis de longues années. Cette organisation actuelle ne répond pas aux attentes multiples des pratiquants et le calendrier sportif ne permet pas d'ajouter d'autres événements. C'est cette problématique qui s'impose à nous aujourd'hui. Il est donc nécessaire de questionner et revoir le système dans son ensemble. Ainsi, la FFGym a engagé la rénovation de son système compétitif.

Objectif : rénover les compétitions de la FFG afin de les rendre plus attractives pour les pratiquants, les organisateurs, les spectateurs, les médias et les partenaires privés/publics.

Les travaux en cours de réalisation

- refonte de l'architecture des offres compétitives en modélisant le parcours du gymnaste dans les compétitions en fonction de son niveau de pratique
- refonte des règlements sportifs par discipline
- adaptation de la gestion informatique pour le « scoring system »
- information et formation des dirigeants, cadres et juges
- valorisation des compétitions

Des principes

- organiser des rencontres « courtes » et faciles pour les organisateurs (de 2h à 4h)
- scénariser les rencontres pour les spectateurs
- séquencer les calendriers en 3 périodes : les 2 premières en phases qualificatives, la dernière en finale

2.1. La simplification et la lisibilité

Dans une première étape, afin de faciliter la compréhension et la communication, nous avons choisi de présenter les offres de pratiques compétitives avec une approche transversale de toutes les disciplines. Ainsi, nous avons structuré l'organisation en trois niveaux de compétition, correspondant au niveau de pratique du gymnaste :

- Niveau 1 : compétitions Elite pour le secteur haut niveau
- Niveau 2 : compétitions de performance à finalité nationale pour le gymnaste confirmé
- Niveau 3 : compétitions à finalité départementale, régionale, ou nationale pour le gymnaste de niveau débutant à intermédiaire

Objectif : mieux répondre aux besoins des pratiquants et permettre à chacun de faire au moins quatre compétitions dans la saison sportive en rencontrant des adversaires de même niveau.

Les modalités d'accès et de sélection seront propres à chaque niveau afin de tenir compte de la finalité et des motivations des pratiquants (logique de participation ou de performance).

NIVEAU 3 FÉDÉRAL	NIVEAU 2 PERFORMANCE	NIVEAU 1 ELITE
Gymnaste débutant à intermédiaire	Gymnaste confirmé	Gymnaste dans la filière de haut niveau
Compétitions à finalité départementale, régionale, nationale	Championnat de France	Championnat de France Elite

2.2. Le Top 12 modernisé

Nouveau projet construit depuis 2014 avec les clubs du Top 12 de Gymnastique Artistique Masculine pour une mise en œuvre expérimentale prévue en septembre 2016.

Les enjeux:

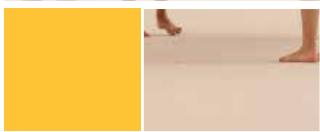
- Améliorer la formation des gymnastes dans les clubs, pour les Équipes de France à venir 2020-2024-2028
- Construire un spectacle compétitif attractif
- Adapter le système économique des clubs, en phase avec la réalité des dépenses générées et des recettes à réaliser
- Réguler les mutations pour soutenir les clubs formateurs

Les principes généraux :

- Permettre au club de s'exprimer plusieurs fois devant son public : rencontres de type championnat, avec une série de duels durant la phase qualificative (3 agrès à domicile et 3 agrès à l'extérieur), et une phase finale1
- Rendre lisible la compétition : points attribués de façon simple sur l'addition de duels gagnés (un gymnaste contre un gymnaste)
- S'intégrer de manière intelligente dans la planification compétitive des gymnastes de haut niveau. Rencontres et finale organisées dans la 1^{ère} partie de la saison entre novembre et mars
- A la suite de l'expérimentation avec la GAM, il est envisagé de mettre en place ce nouveau Top 12 pour la GAF dès septembre 2017



ÉVOLUGYM



3. L'univers Evolugym

« Une Gymnastique pour tous et pour toutes les envies »

C'est l'univers de la pratique non compétitive, simple, motivante et facile à mettre en oeuvre pour capter de nouveaux publics et les fidéliser.

ÉDUCATION | RESPECT | RÈGLES COLLECTIVES | ACCÈS À LA PRATIQUE SANS DISCRIMINATION | INSERTION | BRASSAGE DES DIFFÉRENCES | COHÉSION | PLAISIR | BIEN-ÊTRE | INNOVATION...

Vision : afin de faciliter l'accès à une pratique sportive régulière et encadrée, la FFG diversifie son offre gymique.

Les projets engagés

Depuis 2014, nous avons réalisé la mise à jour et la création de nouveaux produits adaptés aux besoins des sportifs qui souhaitent une pratique non compétitive.

3.1. Baby Gym « l'éveil ludique des plus petits »

La Baby Gym s'adresse à des enfants de 15 mois à 6 ans, valides ou en situation de handicap.

Articulée autour de séances ludiques, structurées et construites autour du développement moteur, affectif et cognitif de l'enfant, cette offre permet de proposer une activité évolutive associant un référent affectif de l'enfant (parents, grands-parents etc.).

Les séances sont construites autour de situations conduisant à l'autonomie de l'enfant en :

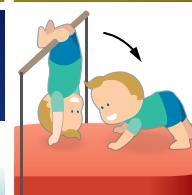
- Favorisant l'exploration spontanée de l'enfant
- Favorisant la créativité et l'imitation de ses pairs ou de l'adulte
- Favorisant la diversité des sensations
- Sollicitant la prise de risque en toute sécurité
- Favorisant l'échange entre enfants et adultes (socialisation)

Cette démarche pédagogique est soutenue par un animateur fédéral Baby Gym qui prend en compte la présence :

- des référents affectifs accompagnant l'enfant pour les 15/36 mois
- des aide-animateurs pour les 3/6 ans

BabyGym

L'éveil ludique des plus petits



La documentation Baby Gym est accessible :

- Pour sa partie présentation et communication en téléchargement (version numérique PDF) à partir de l'extranet du site de la Fédération : www.ffgym.fr
- Pour sa partie technique et pédagogique, la documentation est remise lors des formations fédérales d'animateur Baby Gym.

3.2. Access Gym « la gym comme j'aime »

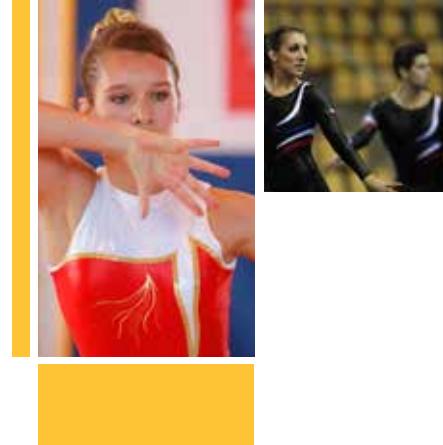
L'Access Gym est une offre de pratique non compétitive, simple, motivante et facile à mettre en place pour capter de nouveaux publics et les fidéliser.

Ce programme d'animation se veut attractif avec une approche pédagogique dynamique et progressive et une formalisation des progrès par paliers successifs. C'est un programme « clé en main » qui vise à aider les animateurs/entraîneurs dans la conception de leurs séances, en leur proposant des outils adaptés : fiches techniques, photos, vidéos, musiques et des idées d'ateliers développant leur imagination et leur capacité de création.



Ce programme aide à dynamiser et à structurer les activités proposées par les clubs.

Access Gym est articulé d'un programme commun à toutes les disciplines gymniques (Access Gym général) et de programmes spécifiques à chaque discipline. Ces programmes ont été récemment réactualisés ou sont en cours d'élaboration.



Access Gym Général

Le programme Access Gym Général doit permettre au jeune pratiquant d'acquérir les bases nécessaires à une pratique gymnique spécialisée.

Ce programme constitue un élément incontournable dans la formation de base du jeune gymnaste vers la pratique de performance. Il permet l'acquisition de postures et d'éléments alliant tenue, tonicité et précision, construit progressivement en 8 à 10 étapes avec un système d'évaluation tout au long de la saison, permettant de progresser en validant les différentes étapes. Il vise à aider les animateurs/entraîneurs dans leurs missions de tous les jours et à motiver les gymnastes pour qu'ils continuent leur pratique au sein du club.

Ce programme est à destination d'un public débutant désireux d'acquérir une motricité fine pour la pratique des activités gymniques acrobatiques. Il peut être proposé dans l'année des 6 ans, dans la suite logique de la Baby Gym, et à tous les débutants quel que soit leur âge. Les éléments de ce programme sont aussi conçus pour les personnes en situation de handicap désireuses de pratiquer la gymnastique. Pour ces dernières, des aménagements et des critères de validation spécifiques sont proposés sur les ateliers de référence.

Ce programme est organisé autour d'une planification annuelle sur 32 à 35 semaines en période scolaire, comprenant des séances techniques et d'évaluation d'une durée d'une heure (10 échauffements et un ensemble de fiches techniques d'apprentissage, fiches d'évaluation et diplômes).

Access Gym Gymnastique Rythmique Général

Construit sur la même architecture qu'Access Gym général (catégories d'âges visées, construction de séances, étapes de validation etc.), il est orienté vers la Gymnastique Rythmique.

Les séances proposées doivent permettre :

- une progression technique aux 5 engins
- une préparation corporelle à travers 9 échauffements, correspondant à chaque niveau
- une initiation à la construction de mini enchaînements en groupe

Access Gym par discipline

Prolongement du programme Access Gym Général, chacun de ces programmes d'animation permet la validation de niveaux de compétences techniques, de formation, d'évaluation et de classification des gymnastes.

Il s'agit d'un outil ayant pour but de favoriser et valoriser la réussite du gymnaste et ainsi d'entretenir sa motivation en progressant à son rythme. Pour les premiers niveaux, le programme est accessible aux gymnastes s'entraînant à partir d'une fois par semaine. Chaque niveau correspond à une couleur et comprend 18 éléments.

Actuellement disponible pour 3 disciplines :

- Gymnastique Artistique Masculine (Access Gym GAM) depuis septembre 2012
- Gymnastique Artistique Féminine (Access Gym GAF) depuis septembre 2015
- Gymnastique Acrobatique (Access Gym GAc) depuis septembre 2015

Toute la documentation Access Gym est accessible de 3 manières différentes :

- En téléchargement (version numérique PDF) à partir de l'extranet du site de la Fédération www.ffgym.fr.
- En consultation vidéo sur la chaîne TV numérique iGym technic à partir de l'extranet du site de la Fédération.
- En version papier auprès de France Promo Gym.

Sont en cours de réalisation : les produits Access Gym GR, Access Gym AER, Access Gym TR et les compléments pour des niveaux suivants pour Access Gym GAF, Access Gym GAc.

Perspectives : à partir de septembre 2016, la FFG propose l'organisation de rencontres de proximité interclubs organisées sous contrôle de la Fédération et de ses comités départementaux, basées sur les produits Access Gym.

Ces rencontres se situent en amont du premier niveau de compétition.

3.3. Santé Gym « soigner sa forme »

La « Santé Gym » correspond aux activités fédérales dont la finalité est de garantir aux pratiquants un bien-être.

Les produits Santé Gym ont été conçus pour avoir un impact sur la santé des publics qu'ils ciblent : en prévention, comme traitement complémentaire, ou en prévention de la récidive des maladies. Ils sont construits en étroite collaboration avec des médecins spécialisés.

La Santé Gym Senior

La « Santé Gym Senior » est le premier produit « Santé Gym » proposé par la Fédération, il est disponible depuis septembre 2015.

Bien suivi, ce programme permet de limiter les effets physiologiques du vieillissement en agissant sur différentes qualités physiques qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie, au maintien de l'autonomie et à la diminution de la mortalité.

La plus-value FFG

- L'entité du lieu de pratique « l'association FFG » : environnement de pratique intergénérationnel et environnement matériel sécurisé (tapis, matériel, etc.)
- La définition du cadre de pratique à des fins de « Santé » par un cahier des charges
- La qualité de formation de l'encadrement et de sa formation continue
- L'identification d'un niveau de qualité par une reconnaissance fédérale et l'attribution potentielle d'un label
- La possibilité de participer à des événements de proximités (rencontres interclubs locales, régionales), nationaux (étapes du Tour de France senior), internationaux : Golden Age Festival (UEG = européen), Gymnaestrada (FIG = mondiaux)

Le public

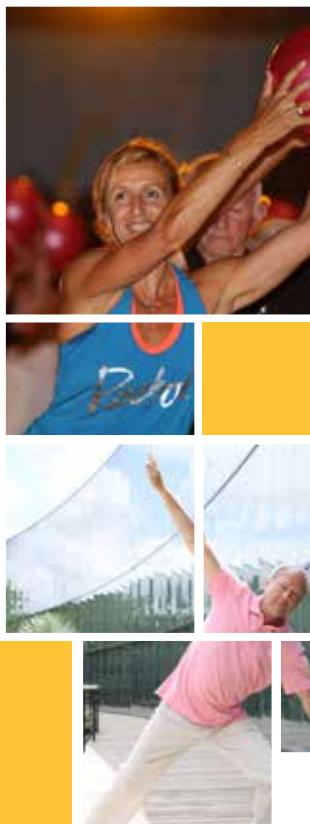
- La Gym senior s'adresse à un large public âgé de 50 ans et plus, ayant ou non des pathologies
- Cette activité mixte est accessible à tous

Les objectifs

Les spécificités et particularités de l'activité gymnique permettent d'agir sur le maintien et le développement de l'autonomie chez les seniors :

- au niveau physique : la capacité à réaliser les mouvements, les gestes de la vie quotidienne
- au niveau mental et social : en développant l'attention, la motivation, la coopération, la mémorisation, le bien être psychologique, l'estime de soi, la communication par le partage et l'échange

Le contenu et l'intensité de l'activité sont adaptés au profil du public en proposant des fiches où le senior est guidé en fonction de sa forme du moment.



La documentation Santé Gym Senior est accessible :

- Pour sa partie présentation et communication en téléchargement (version numérique PDF) à partir de l'extranet du site de la Fédération : www.ffgym.fr
- Pour sa partie technique et pédagogique, la documentation est remise lors des formations fédérales d'animateur Santé Gym Senior

3.4. Handi Gym

La FFG propose un guide pratique d'accompagnement à destination des clubs désireux d'accueillir des personnes en situation de handicap.

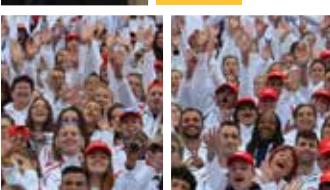
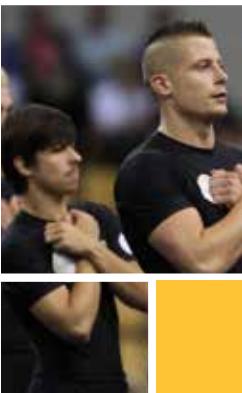
Les objectifs :

- renforcer la dimension sociale et éducative, élargir les connaissances et compétences des éducateurs sur l'enseignement des activités gymnaïques pour des personnes en situation de handicap, proposer des activités adaptées à tout type de public.
- pour la personne en situation de handicap : favoriser la socialisation, offrir un accompagnement adapté et personnalisé, donner du plaisir et de la confiance, améliorer le bien-être et l'épanouissement de la personne sur le plan physique et mental.

Les contenus des produits Access Gym et certains programmes compétitifs sont proposés aux personnes en situation de handicap pour une pratique intégrée avec les autres licenciés.

L'accueil de personnes en situation de handicap au sein du club, est un véritable vecteur d'intégration et d'acceptation des différences. C'est aussi une occasion de s'enrichir mutuellement, de partager des émotions, de vivre ensemble des événements sportifs au travers de la pratique d'une AG. Ensemble, développons la prise en compte du handicap dans les clubs FFG.

La documentation Handi Gym est accessible en téléchargement (version numérique PDF) à partir de l'extranet du site de la Fédération : www.ffgym.fr



3.5. Participation aux grands évènements internationaux

La FFG encourage et appuie les structures désireuses de s'engager sur les évènements internationaux ouverts au plus grand nombre, tels que le Golden Age, l'Eurogym ou encore la Gymnaestrada.

Convaincu de l'attrait et de l'avenir de ces regroupements, la FFGYM entend promouvoir ce type de pratique, notamment en proposant :

- des formations de chorégraphes,
- un évènement national permettant la rencontre de groupes spectacles,
- d'intégrer des productions dans l'animation des évènements fédéraux.

Pour rappel, le Golden Age a lieu tous les deux ans. Il réunit près de 1800 personnes venant d'une vingtaine de pays, pendant 6 jours. Il est réservé aux 50 ans et plus.

L'Eurogym se déroule également tous les deux ans (années paires). Il réunit une semaine durant près de 4500 jeunes européens âgés de 10 à 20 ans autour d'activités sportives et ludiques, d'échanges et de rencontres, au rythme d'ateliers animés par des spécialistes.

La Gymnaestrada se déroule tous les quatre ans. Elle réunit près de 25 000 participants du monde entier.

3.6. Gym Urbaine

Création et développement d'une nouvelle offre de pratique « Gym Urbaine », pour les jeunes qui sont le plus éloignés de la pratique d'activité physique et sportive. Nouveau projet lancé fin 2015 dans le cadre de l'appel à projet « plan citoyens du sport » initié par le ministère en juillet 2015.

Objectifs :

- Crée une nouvelle offre de pratique gymnique à destination des adolescents et jeunes adultes, adaptée aux motivations des publics spécifiques des Quartiers prioritaires Politique de la Ville
- Favoriser la mobilité des jeunes et leur donner la possibilité de participer à un évènement FFG local, national ou international permettant le partage et la mixité entre les niveaux sociaux, les sexes et les différentes tranches d'âge
- Atteindre et capter de nouveaux publics qui ne sont pas intéressés par les pratiques gymniques « traditionnelles », ou qui n'ont pas accès à l'offre de pratique traditionnelle
- Déployer cette nouvelle offre de pratique en dehors des lieux traditionnels des gymnases
- Proposer une offre ponctuelle et annuelle, adaptée aux motivations des adolescents et jeunes adultes

L'activité sportive développée s'adresse :

- Adolescents et jeunes adultes (12-30 ans)
- Garçons et Filles, activité pouvant être pratiquée en mixité
- Sans nécessité d'avoir eu une pratique sportive antérieure, elle répond aux spécificités des publics éloignés de la pratique

Gym Urbaine est un projet innovant qui se différencie des traditionnelles offres de pratique des disciplines gymniques.

- La « Gym urbaine » ne se pratique pas en compétition classique, c'est une nouvelle discipline qui s'organise sous formes de « battles » et de challenges.
- Des gymnastes réalisent des acrobaties en toute liberté au travers de parcours adaptés et sécurisés.

4. L'univers Évènement

C'est l'univers de l'organisation des grands évènements mis en oeuvre sur le territoire français.

AMITIÉ | RESPECT | MIXITÉ | COHÉSION | FAIR-PLAY | RENCONTRES | ÉCHANGE | FAMILLE | ACCUEIL | LOYAUTÉ | JUSTICE | SOLIDARITÉ...

Vision : afin de favoriser le positionnement de la France dans le contexte international et de promouvoir les gymnastiques, la Fédération organise régulièrement des évènements d'ampleur plus ou moins importante, dont les sportifs eux-mêmes sont les ambassadeurs. Le déploiement des valeurs et des chartes lors des évènements sportifs, sont autant d'opportunités de mettre en valeur une identité commune autour de rassemblements populaires et fédérateurs.

Les projets engagés :

Nous pouvons distinguer 3 types d'évènements organisés tous les ans : les grands évènements internationaux (championnats du monde, championnats d'Europe, Internationaux de France), les matchs de préparation des Équipes de France et la Journée Nationale de la Gymnastique.

4.1. L'organisation d'évènements internationaux sur le territoire français

Depuis 1992, la FFG a organisé de nombreuses manifestations internationales dont 7 championnats du monde et 6 championnats d'Europe.

Les évènements internationaux en France organisés chaque année :

- un championnat du monde ou un championnat d'Europe (si candidature FIG/UEG retenue)
- 2 ou 3 tournois de Coupe du Monde (Gymnastique Artistique, Gymnastique Rythmique, Aérobic, Trampoline)
- 5 à 6 tournois internationaux
- 4 à 6 matchs internationaux (rencontre de 2 à 4 nations maximum)

L'organisation s'appuie systématiquement sur un Comité d'Organisation Local (COL) qui peut être un club, un comité ou un partenariat de plusieurs structures. Selon l'importance de l'évènement, la FFGym apporte un accompagnement adapté, ou réalise le pilotage complet de l'organisation.

Les plus-values :

- Chaque évènement rassemble plus de 200 bénévoles, issus de la population locale, ciblant une majorité de jeunes entre 18 et 25 ans. Ces moments permettent la valorisation du savoir « faire ensemble », de l'entraide et de la solidarité. Chaque projet est mobilisateur et fédérateur.
- Des actions périphériques sont organisées, notamment des ateliers d'animation et de découverte de la pratique (Access Gym, Baby Gym, Santé Gym) ainsi que des formations à destination de l'encadrement et des juges. Toutes les activités autour de l'évènement se pratiquent ensemble et se déclinent au féminin comme au masculin.
- Les protocoles autour de l'exemplarité rythment l'évènement et apportent solennité, recueillement, réflexion : hymnes nationaux, serments des juges/athlètes/entraîneurs. C'est l'opportunité de promouvoir les valeurs citoyennes et fédérales du sport et de la Gymnastique en particulier.

4.2. La Journée Nationale de la Gymnastique

Organisée pour la 1ère fois le 20 juin 2015, elle permet aux clubs et comités de promouvoir les activités fédérales localement auprès des partenaires et du grand public.

Les objectifs :

- Faire connaître au grand public l'ensemble de nos activités et nos disciplines, notamment les offres de loisir à destination des publics de tous âges ; faciliter l'accès aux activités gymniques du plus grand nombre, proposer de la pratique à tous les publics
- Améliorer l'image de la gymnastique en l'associant aux notions de plaisir, d'épanouissement et de santé
- Communiquer sur la notion d'inter génération, la famille qui est vraiment notre force. L'événement doit proposer des activités pour les différentes tranches d'âge au même endroit et en même temps
- Renforcer l'intérêt des médias généralistes sur nos disciplines ; Apporter plus de visibilité aux acteurs de la vie gymniq
- Avoir un contact direct avec le grand public en leur proposant des activités en famille et leur donner des contacts ou pratiquer près de chez eux en fonction de leurs motivations.



Une souplesse dans la mise en œuvre doit permettre à chaque club de s'engager dans la Journée Nationale de la Gymnastique en respectant des principes communs :

- **Présenter** les activités gymniqes par l'intermédiaire de différents outils de communication mis à la disposition des clubs (film promotionnel des activités, fiches de présentation des activités Gymniques, affiches / Flyers présentation de l'événement)
- **Essayer** les activités gymniqes : en fonction de l'offre de pratique des clubs, l'idée est de proposer au grand public des séquences de pratique permettant d'essayer les activités gymniqes (Parcours baby gym, Circuit AccessGym, parcours acrobatique (agilité) pour les ados et les adultes, séance senior...)
- **Admirez** nos champions, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux ; l'idée est de permettre au grand public d'admirer la gymnastique au travers des démonstrations des sportifs des clubs. Favoriser autant que possible la participation des athlètes de haut niveau dans les territoires

Le site dédié à l'événement permet de récupérer toutes les informations :
www.journeedelagym.fr

2^{ème} partie **FACILITER L'ACCÈS À LA FORMATION ET L'EMPLOI**

La Formation et l'emploi : une priorité fédérale affichée

ÉDUCATION | TRANSMISSION | PARTAGE | MÉTIER | ENSEIGNEMENT | PLAISIR | PASSION | EXPERTISE
I TECHNICITÉ | INSERTION | PROXIMITÉ...

Vision : la formation de tous les acteurs de la gymnastique est une des priorités de la politique fédérale. En effet, se former pour devenir animateur, entraîneur, juge ou dirigeant, salarié comme bénévole, est un gage de qualité et de performance dans l'encadrement et le développement de la gymnastique, notamment grâce au déploiement des valeurs et des chartes. La professionnalisation du secteur gymnicque et le développement des compétences de tous les acteurs passe principalement par cette voie.

Projets engagés :

Les objectifs et orientations fixés par le projet fédéral en matière de formation et d'emploi sont les suivants :

Faciliter l'accès aux formations :

- > simplifier les parcours de formation pour les clubs et les cadres
- > rendre lisible et cohérent le parcours de formation avec les offres de pratique
- > s'appuyer sur les nouvelles technologies, utiliser une plate-forme de formation à distance pour certains modules de formation

Promouvoir les métiers :

- > augmenter le nombre de cadres formés pour répondre aux besoins d'encadrement des clubs
- > privilégier l'approche pédagogique dans les formations

Développer la formation continue :

- > proposer des formations modulaires permettant l'intégration de formation continue
- > avoir un encadrement qui respecte l'intégrité physique et psychologique du pratiquant
- > mettre en œuvre une formation des formateurs

1. L'institut National de Formation de la FFG

Créé en 1998, l'**Institut National de Formation de la FFG (INF)** est un outil performant, au service des structures gymniques.

Opérateur unique de toutes les actions de formation de la FFG, l'INF a pour objet de renforcer les compétences de l'ensemble des acteurs de la Fédération, pour répondre aux enjeux de structuration et de professionnalisation du secteur gymnicque. Pour la FFG, le développement de la pratique passe avant tout par la qualité de l'encadrement, qu'il s'agisse de bénévoles, de salariés, de dirigeants ou d'administratifs. La formation représente un outil privilégié pour tendre vers cet objectif. Se former c'est acquérir, renouveler, approfondir et enrichir ses connaissances, ses capacités et ses compétences.

Afin de mettre l'accent sur des axes prioritaires de formation, l'INF propose une offre large de formation s'adressant aux hommes, aux femmes, licenciés de la FFG ou non-licenciés, dirigeants, techniciens,

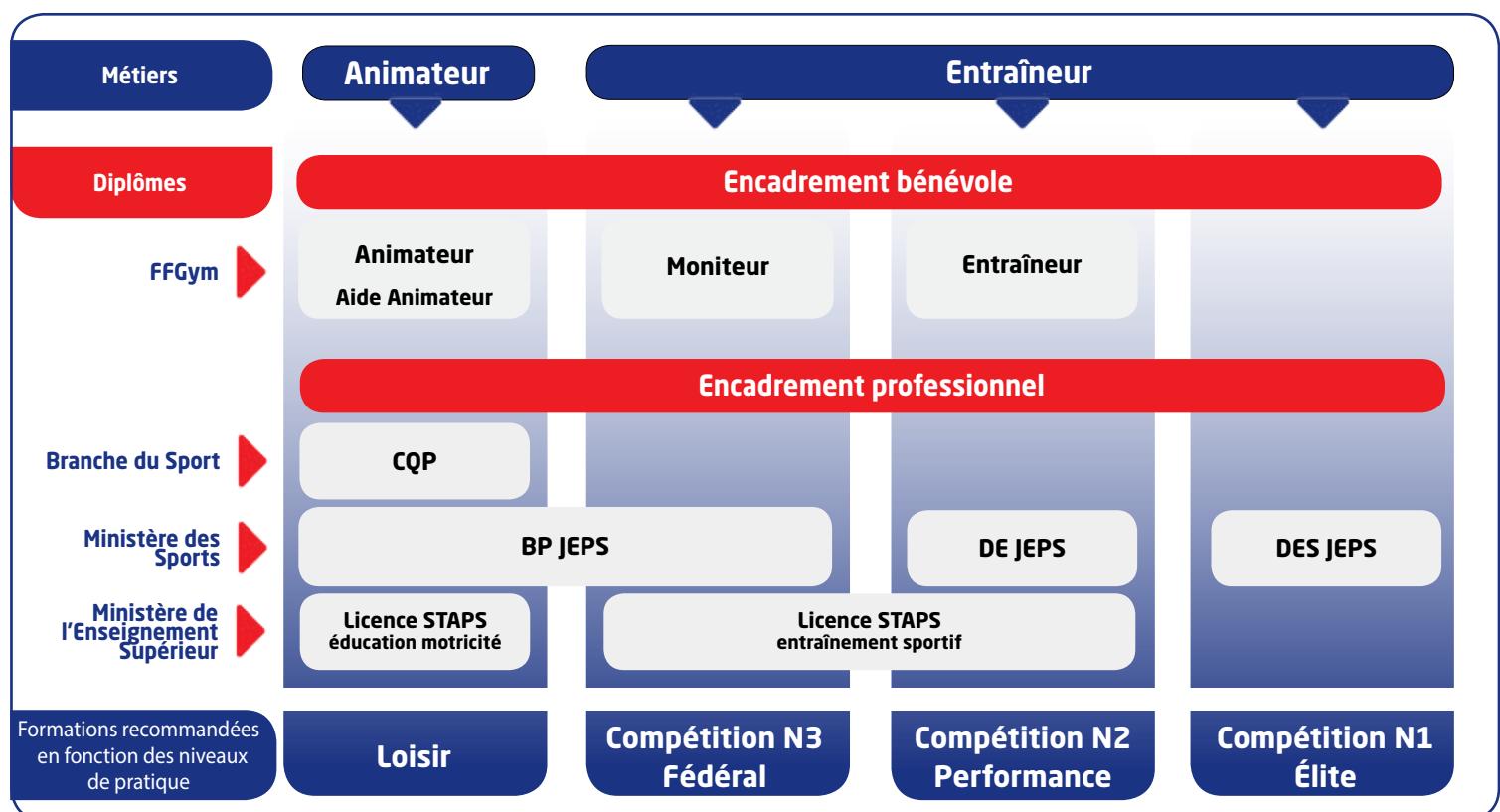
juges, professionnels et bénévoles œuvrant au sein des clubs, des comités ou encore des pôles. On y trouve, d'une part, les formations fédérales jusque-là placées sous l'égide de la Fédération, comme les diplômes d'animateur ou de juges, d'autre part, des formations diplômantes d'Etat (DEJEPS ou DESJEPS) ou les certifications de Branches (CQP), ou encore des actions de formation continue.

Plusieurs principes ont présidé au montage de cette offre : des contenus adaptés aux spécificités du sport en général et de la gymnastique en particulier, une pédagogie participative favorisant la mise en situation, des intervenants à la fois spécialisés dans leur domaine et connaissant le milieu de la gymnastique.

Avec l'INF, la FFG a multiplié ses capacités de mise en œuvre des formations et permet de mobiliser de nouveaux financements et compétences au bénéfice de l'ensemble du réseau des clubs, comités départementaux et régionaux.

2. L'évolution de l'architecture des formations

La filière de formation fédérale et professionnelle



2.1. Une filière fédérale de formation rénovée

La Fédération a rénové l'ensemble de sa filière fédérale de formation avec deux objectifs : s'adapter au contexte mouvant de la formation sportive et répondre aux besoins constants des clubs en matière d'encadrement bénévole et professionnel, tant en quantité qu'en qualité.

Deux métiers structurent principalement la filière fédérale : celui d'animateur et celui d'entraîneur.

Pour chacun de ces métiers, la Fédération propose une filière de formation complète avec des diplômes permettant d'encadrer bénévolement (diplômes fédéraux) ou contre rémunération (diplômes professionnels : CQP, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS).

Passerelles entre les formations fédérales et professionnelles

L'architecture globale des formations gymniques (fédérales et professionnelles) est construite pour étroitement imbriquer les différents systèmes de formation afin de valoriser les compétences acquises dans les formations antérieures (fédérales ou de branche). Ceci permet de proposer des parcours de formation allégés, facilités, fluides, et sans redondance.

2.2. Un environnement professionnel réglementé

L'article L.212-1 du code du sport impose la possession d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour l'enseignement, l'animation ou l'encadrement d'une activité physique contre rémunération. Le secteur gymnique n'échappe pas à cette règle.

Pour celles et ceux qui souhaitent faire de leur passion pour la gymnastique un métier, il existe de nombreux diplômes professionnels permettant de travailler contre rémunération en totale autonomie :

Le CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

Le CQP est un diplôme d'animateur délivré par la Branche du Sport. Trois mentions sont proposées : Activités Gymniques Acrobatiques, Activités d'Eveil Gymnique pour la Petite Enfance et Activités Gymniques d'Expression.

Le BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le BPJEPS est un diplôme d'Etat classé au niveau IV, délivré par le Ministère des Sports. Il prépare au métier d'animateur (dans une spécialité choisie) au sein d'une association ou d'une entreprise et permet d'encadrer contre rémunération.

Le DEJEPS : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le DEJEPS mention Disciplines Gymniques Acrobatiques et Disciplines Gymniques d'Expression est un diplôme de niveau III préparant au métier d'entraîneur et permettant d'encadrer contre rémunération.

Le DESJEPS : Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Le DESJEPS est un diplôme de niveau II, préparant au métier d'entraîneur de haut niveau.

2.3. La Formation Continue



En complément de la formation initiale, la FFG est désormais dotée d'un large catalogue d'actions de formation continue permettant à chacun de continuer à se former afin d'améliorer ses compétences, d'enrichir ses connaissances ou encore d'être accompagné dans de nouvelles fonctions.



3. Des formations de proximité et accessibles

S'appuyant sur un puissant réseau de formateurs certifiés, la Fédération propose et conduit en tout point de l'Hexagone un vaste programme de formations accessibles à tous et de qualité.

3.1. La formation express

Depuis 2014, la FFG a créé la formation Express qui permet une entrée facile dans les formations. Elles favorisent l'accessibilité et la proximité. La mise en place des formations express se réalise dans les régions.

Objectifs : proposer des formations courtes (1 journée) proche des cadres (1h maximum de déplacement afin de répondre à un besoin exprimé par les clubs).

- Présentation du programme Access Gym
 - Appréhender la philosophie, les objectifs, les orientations
 - Aider les animateurs/entraîneurs dans leurs tâches de tous les jours grâce à ce programme « clé en main »
 - Motiver les gymnastes à rester au club grâce aux progrès et au système d'évaluation
- Connaissance de la méthodologie de mise en place des échauffements, des circuits d'apprentissage (exercices préparatoires au circuit et exercices connexes)
- Public concerné : toutes les personnes en charge de l'encadrement de groupes débutants âgés de 6 à 9 ans (découverte, loisir, poussin, fin d'éveil (grande section maternelle)) ou toutes personnes qui aident sur ces groupes
- Âge minimum : avoir 15 ans dans la saison en cours

Prérogative à l'issue de cette journée de formation : qualification d'Aide-Animateur. Cette attestation à la formation permet d'avoir un allégement sur la formation animateur (1 journée).

3.2. Le compagnonnage

Depuis 2015, la FFG propose des formations en « compagnonnage » pour répondre à la problématique des formations avec très peu de candidats dans la filière compétitive.

Disciplines et diplômes concernées : les disciplines dont le nombre de diplômés entraîneur et moniteur est inférieur à 1 en moyenne sur les 4 dernières années. Cela concerne l'entraîneur TR, TU, GAc, AER, GR et le moniteur TU.

Principes d'organisation :

- Positionnement individuel avec le candidat, le responsable formation de la discipline concerné et le Directeur Technique National adjoint en charge de la formation
- Mise en situation avec un entraîneur du collège exigence volontaire pendant des périodes de stages en club d'une durée totale de 70 h sur la saison
- Suivi d'un stage national du collectif Avenir ou Espoir (21 heures minimum)
- Suivi sur une plateforme de Formation Ouverte à Distance (FOAD) des apports de connaissances théoriques (plateforme utilisée pour les DEJEPS puisque le contenu est le même) (30 h)
- Passage de l'épreuve pédagogique dans les mêmes conditions que prévues dans le guide de la formation (séance pédagogique avec son groupe support évalué par 2 jurys)

4. Le Colloque Annuel de Management Associatif (CAMA)

Depuis 2005, le Colloque Annuel du Management Associatif (CAMA) est un regroupement annuel qui s'adresse aux dirigeants de clubs et de structures déconcentrées. Sur une durée de 2 jours, le CAMA est organisé traditionnellement à la fin du mois d'août, ce séminaire propose une alternance de témoignages, une formation spécifique et des moments de convivialité.

Objectif : mobiliser et accompagner les acteurs du développement fédéral

En 2015, les échanges ont été organisés autour de la thématique principale : « Structurer, consolider et sécuriser son club », afin d'aborder les problématiques des structures gymniques face aux mutations économiques et organisationnelles de notre environnement.

5. La promotion des métiers de la gymnastique

La FFG a lancé en 2015 une large campagne de promotion innovante sur les métiers de la gymnastique.

Alors que la FFG possède une filière de formation complète, organisée et reconnue - Formations Fédérales, Diplômes d'Etat (BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS) et Certification de Branche (CQP) – le nombre de professionnels n'est pas suffisant pour répondre aux besoins d'encadrement des clubs. Pour répondre à ce déficit d'emploi, la FFG a décidé d'orienter sa communication vers la promotion des métiers de la gymnastique avec pour objectif de :

- Présenter et promouvoir les différents métiers et l'emploi
- Donner l'envie d'un avenir professionnel dans le secteur gymnique
- Répondre aux besoins d'encadrement des clubs
- Informer un large public
- Créer un dynamique « emploi-formation »

Dans ce cadre, la FFG a mis en œuvre une campagne promotionnelle « La Gym, des métiers passionnantes » et propose tout un ensemble d'outils d'information et de promotion

- Des fiches descriptives des principaux métiers à télécharger
- Des vidéos de présentation de chacun des métiers
- Une affiche

Ces outils mis à disposition des clubs, structures déconcentrées et partenaires de la FFG (Universités STAPS, collectivités...) doivent permettre de valoriser les métiers du secteur gymnique et combler prioritairement les besoins d'encadrement des clubs affiliés.

Le site internet informatif dédié permet de se renseigner :
www.metiersdelagym.fr

6. Les chartes de la FFG

La mise en place de formations intègre les enjeux de la transmission des valeurs éducatives et citoyennes du sport. Ce nouveau projet a été lancé fin 2015 dans le cadre de l'appel à projet « plan citoyens du sport » initié par le ministère en juillet 2015.

Intitulé du projet : formation de l'encadrement des activités gymniques au travers de la mise en œuvre des quatre chartes FFG.

Constat : aujourd'hui malheureusement, il existe encore des comportements déviants dans l'encadrement de nos pratiques.

L'enjeu du projet : la rénovation de nos pratiques et plus particulièrement la modification des comportements de l'encadrement s'appuie sur les valeurs de la FFG, notamment le respect et la confiance nécessaires au bien être de chacun. Nous avons la volonté de mieux prendre en compte le pratiquant en respectant ses phases de développement (enfant / adolescent / adulte) et positionner avec cohérence sa place et son rôle dans le groupe, dans l'association. La première étape s'oriente vers la modification des relations entraîneur / entraîné, afin de privilégier la co-construction des projets sportifs en rendant le gymnaste acteur de sa pratique, pour diminuer les relations de type « domination/soumission ».

Objectifs :

- Préserver l'éthique et les valeurs du sport, resserrer les liens sociaux et renforcer le mieux vivre ensemble
- Promouvoir et mettre en œuvre les chartes FFG par tous nos encadrants. Mettre à jour les formations initiales et continues tant des professionnels que des bénévoles.
- Mettre en œuvre des méthodes « actives » de formation, recentrer les formations sur l'approche pédagogique et la gestion de groupe
- Développer des compétences favorisant la prise en compte des publics spécifiques, particulièrement pour les animateurs
- Responsabiliser les jeunes : inciter d'avantage les jeunes à prendre des responsabilités (animation, arbitrage, organisation d'évènements), fédérer autour d'un projet qui rassemble les licenciés du club FFG « intergénérationnel »

Le contenu du projet s'appuie sur trois étapes:

- Concevoir les outils de formation :
 - module de formation à distance avec projet de plateforme FOAD en lien avec la réalisation du nouveau site internet fédéral (prévu pour juin 2016), malette du formateur pour chaque cible (animateur, entraîneur, juge, dirigeant)
 - Modification des contenus de formation, avec une approche pédagogique, ludique, afin de encourager l'engagement et la motivation des candidats
 - Harmonisation des contenus de formation sur le territoire par l'animation des réseaux de centre de formation régionaux et des formateurs
- Former des formateurs
- Evaluer : une étude sociologique à envisager avec une université pour évaluer les changements de comportements de l'encadrement FFG



3^{ème} partie FAIRE ÉVOLUER L'INSTITUTION ET SON RÉSEAU DE COLLABORATION

CLUB | COMITÉ | FÉDÉRATION | TERRITOIRE | RÉSEAU | LIEN SOCIAL | SOLIDARITÉ | FAMILLE...

Vision : L'organisation institutionnelle structure le fonctionnement et crée le lien indispensable entre les clubs, les comités et la Fédération, entre le niveau national et les territoires. Le déploiement des valeurs et des chartes permet de dynamiser les territoires, fédérer et construire un projet partagé avec un socle commun. L'organisation de la réforme territoriale et la refonte des statuts et règlements intérieurs vont favoriser un fonctionnement plus démocratique.

Projets engagés

Une démarche de modernisation de la vie fédérale a été engagée afin d'améliorer le fonctionnement démocratique et se conformer à l'évolution territoriale.

Pour garantir la mise en œuvre de projets concertés, des temps d'échange institutionnels réguliers – séminaires, colloques, assemblées générales - sont privilégiés afin d'échanger, informer, décider, évaluer et réguler le projet fédéral avec les acteurs de la vie fédérale.

1. La réforme territoriale

La mise en conformité de l'organisation territoriale de la FFG avec la réforme territoriale de l'Etat, plus qu'une contrainte légale, est une opportunité pour redéfinir les rapports entre la Fédération et ses structures déconcentrées, pour une mise en œuvre plus efficiente du projet fédéral.

La réforme territoriale est l'occasion de rapprocher les structures, de créer de nouvelles dynamiques entre la Fédération et les régions en précisant notamment :

- les compétences des structures déconcentrées
- le lien entre les structures déconcentrées et la Fédération
- les modalités de financement entre les différents niveaux

Afin d'accompagner les comités régionaux dans ce changement, la Fédération a mis en place un comité de pilotage fédéral réunissant l'ensemble des présidents de comités régionaux.

La Fédération a élaboré une méthode de travail pour que les comités régionaux avancent dans le cadre d'une démarche partagée et commune, selon un planning défini par la Fédération. La nouvelle organisation territoriale de la Fédération sera déployée à partir de septembre 2017 :

- Création d'un comité de transition entre comités régionaux amenés à se regrouper dans le cadre de la réforme territoriale. Réunis sous la forme d'association aux statuts-type rédigés par la FFG, ils se composent de membres administratifs et techniques des comités qui se regroupent
- Établissement d'un état des lieux de chacun (biens immobiliers, salariés, biens financiers...), à adresser à la FFG
- Procédure de dissolution – fusion selon des modalités posées par la Fédération. Proposition fédérale sur les modalités de la fusion. Proposition fédérale sur les modalités de la fusion
- Aide à la rédaction finale du traité de fusion
- Validation par la FFG des documents finalisés

Le site dédié à la réforme territoriale permet de se renseigner :
www.ffgymreforme2017.fr

2. La rénovation des textes fédéraux

Afin de moderniser le fonctionnement de la Fédération et de renforcer la démocratie interne, le Comité Directeur de la Fédération a entrepris une rénovation des textes fédéraux. Les principales modifications portent notamment sur :

- la limitation du nombre de mandats du Président
- la mise en place du scrutin de liste
- la diminution du nombre de membres du Comité Directeur et du Bureau
- la participation des élus internationaux aux réunions du Comité Directeur à titre consultatif
- la mise en place du titre de participation
- la suppression de commissions pas ou peu opérationnelles
- l'actualisation des textes par rapport aux dispositions du code du sport, à la prise en compte du Parcours de l'Excellence Sportive

3. Le Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Outil de collaboration territoriale, le C.O.T. a été créé en 2014. Il est conçu pour :

- Mettre en œuvre des axes politiques partagés sur un territoire
- Créer des synergies entre les structures déconcentrées d'un même territoire
- Présenter un projet pluriannuel concerté
- Mutualiser et optimiser les ressources humaines, les savoirs faire et les financements des différents acteurs territoriaux publics et privés

Le C.O.T n'est pas conçu pour financer l'existant, mais contribuer à la création de nouveaux services qui devront à terme s'autofinancer.

Pour quels objectifs ? La pérennisation des clubs, la création de nouveaux lieux de pratique gymnique, et conséquemment la croissance du nombre de licenciés.

La FFG s'engage à accompagner les territoires signataires par un financement spécifique, par la mise à disposition d'outils, de ressources humaines, par l'organisation de formations. Les axes de financement sont l'emploi et des projets ponctuels en accompagnement des clubs.

Les structures déconcentrées du territoire concerné s'engagent :

- À définir un projet territorial global commun (diagnostic, projet...)
- À définir le rôle et les prérogatives de chacune d'entre-elles dans le cadre de ce projet
- À centrer leurs projets sur le service aux clubs (renforcer l'existant, créer de nouveaux services)
- À rechercher et obtenir des financements publics et privés
- À s'engager sur des objectifs de croissance (licences, nombre de clubs), et autres indicateurs à définir en fonction des objectifs du contrat (Ex : nombre de contacts-clubs).

La durée du contrat : il est signé pour la durée de l'olympiade (2014-2016). Les aides financières sont limitées à la durée de ce contrat.

Les signataires du contrat : pour la mise en œuvre d'un C.O.T, il faut obligatoirement que la majorité des structures déconcentrées du territoire, dont le Comité Régional, soient signataires.

Les prérequis à la signature du C.O.T : la formalisation d'un projet territorial à l'horizon 2016, déclinaison du projet fédéral et partagé par l'ensemble des structures déconcentrées signataires.

Actuellement, 18 C.O.T. ont été signés depuis fin 2014.

Avec la réforme territoriale, le dispositif sera reconduit avec les nouveaux territoires.

4. Labellisation des clubs

Depuis vingt ans, la Fédération Française de Gymnastique s'est engagée dans une démarche de labellisation afin de garantir à ses licenciés une pratique de qualité. Elle accompagne le club dans son engagement.

Actuellement, il existe trois types de label :

- **Label Baby Gym**, existe depuis 1995
- **Label Senior**, existe depuis 2006
- **Certification Qualité**, existe depuis 2001

Le label est attribué par la Commission Nationale de Labellisation de la Fédération Française de Gymnastique sur avis du Comité Régional, pour une durée de 4 ans.

Aujourd'hui, il est nécessaire d'envisager une évolution de ce dispositif en adéquation avec les nouveaux projets initiés par la Fédération, qui mettent le club au centre du projet fédéral.

Pour la FFG, la labellisation est un outil permettant l'accompagnement et la structuration des clubs. Cela permet aux clubs de construire un projet associatif avec des axes de développement et de mieux intégrer les notions de citoyenneté, d'intégration et de lien social :

- pratique intergénérationnelle
- accompagnement de la parentalité chez les très jeunes enfants
- responsabilisation progressive des jeunes adhérents (statut d'aide animateur)
- l'engagement des cadres dans un cursus permanent de formation favorise la qualité des enseignements proposés

5. Les réseaux proches de la FFG

En signant des conventions et des partenariats, la FFG consolide et enrichie son réseau

Les conventions signées :

- **Conventions avec les établissements publics** : INSEP, CREPS (Île de France, Bourges, PACA, Nancy, Strasbourg, Montpellier...), dans le cadre de l'accueil des structures du Parcours de l'Excellence Sportive (Pôles France et Pôles Espoirs), mais également l'accueil de stages sportifs nationaux, internationaux, de sessions de formations et de séminaires.
- **Convention cadre de partenariat entre la Conférence Des Directeurs et Doyens de STAPS** (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) (C3D STAPS) et la FFG signée en juin 2015.

Les deux parties s'associent dans une démarche d'excellence ayant pour objet la mise en œuvre d'actions communes dans le domaine de la formation et de l'encadrement afin d'accompagner les différentes étapes du Parcours d'Excellence Sportive (PES) de la FFGym. Les deux parties chercheront, ensemble, à faire émerger des partenariats entre les composantes STAPS et la FFG pour favoriser :

- les passerelles entre les formations dispensées par les composantes STAPS et celles proposées par la FFG
- une démarche commune de l'accompagnement de sportifs vers le haut niveau
- des échanges sur les travaux de recherches dans les domaines des activités gymniques

Trois UFR (Université de Formation et de Recherche) STAPS se sont appropriées la convention : Rouen, Orléans et Montpellier.

> **Convention quintipartite** entre le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports - le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche – la Fédération Française de Gymnastique – l'Union Nationale du Sport Scolaire et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) : signée le 20 octobre 2015

Les signataires s'engagent notamment:

- > à favoriser l'acquisition d'une culture générale en s'appuyant sur la gymnastique, la connaissance et le respect des valeurs du sport et de l'olympisme ainsi que la prévention et la lutte contre les dérives liées au sport : dopage, paris sportifs et conduites addictives ;
- > à favoriser, sur l'ensemble du territoire, la pratique de la gymnastique dans le cadre obligatoire et réglementaire de l'EPS à l'école, au collège et au lycée ;
- > à favoriser l'organisation et la participation des élèves aux rencontres sportives et aux compétitions organisées par l'USEP et l'UNSS, éventuellement aménagées pour encourager la participation des élèves en situation de handicap au côté des élèves valides grâce à la pratique du sport partagé ;
- > à favoriser la pratique de la gymnastique dans le cadre optionnel de l'EPS au collège et au lycée (sections sportives scolaires, option facultative EPS, enseignement exploratoire et de complément EPS) ;
- > à favoriser et accompagner l'organisation d'activités gymniques dans le cadre des PEDT, du dispositif « École ouverte », et auprès de publics spécifiques ;
- > à contribuer au développement durable par l'apprentissage des valeurs éducatives, sociales et d'intégration dans les différentes formes de pratique...

> **Convention entre la FFG et la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire)** signée le 22 octobre 2014

Les signataires s'engagent à promouvoir la gymnastique pour les étudiants et élèves des établissements d'enseignement supérieur.

> **Convention entre la FFG et l'UNSS** signée le 16 avril 2014

Les signataires conviennent que le développement de la pratique des quatre gymnastiques contribue à la mise en œuvre d'un sport scolaire ambitieux, démocratique et accessible, innovant, ancré dans les territoires, éthique et solidaire, responsable.

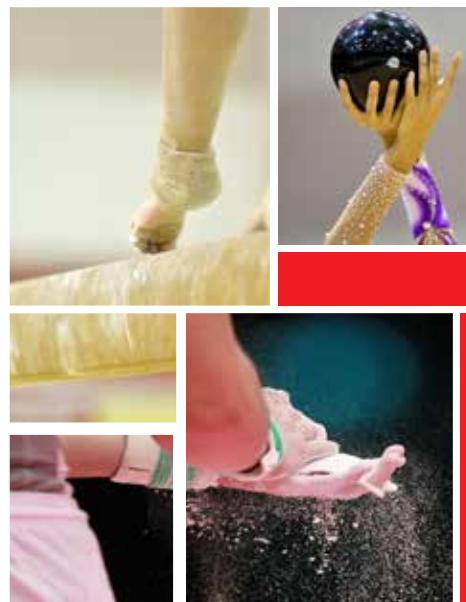
> **Convention entre la FFG et l'USEP** signée le 13 janvier 2016

Les signataires mettent en commun leurs compétences techniques et pédagogiques pour élaborer les modalités d'adaptation de la pratique de la Gymnastique à un public d'enfants dans la perspective de rencontres sportives aménagées privilégiant le cadre associatif, l'arbitrage et les approches collectives ludiques. Ces rencontres feront l'objet d'un cahier des charges défini conjointement.

Les projets en cours :

La FFG a la volonté de développer les partenariats au service des gymnastes et des clubs.

En janvier 2016, une réflexion est également engagée pour la demande d'agrément avec le service civique.



Glossaire

Glossaire

AER	Gymnastique Aérobic
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
CAMA	Colloque Annuel du Management Associatif
CNDS	Centre National pour le Développement du Sport
CNOSF	Comité National Olympique et Sportif Français
COL	Comité Local d'Organisation
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CREPS	Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive
DEJEPS	Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DESJEPS	Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale
FFG	Fédération Française de Gymnastique
FFSU	Fédération Française du Sport Universitaire
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FOAD	Formation Ouverte A Distance
GAc	Gymnastique Acrobatique
GAF	Gymnastique Artistique Féminine
GAM	Gymnastique Artistique Masculine
GPT	Gymnastique Pour Tous
GR	Gymnastique Rythmique
INF	Institut National de Formation
INSEP	Institut National des Sports, de l'Expertise et de la Performance
MAP	Mission d'Accompagnement à la Performance
PES	Parcours de l'Excellence Sportive
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
STAPS	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
TR	Trampoline
TU	Tumbling
UEG	Union Européenne de Gymnastique
UFR	Université de Formation et de Recherche
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

Le métier d'Entraîneur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous avez l'esprit sportif et compétitif,
- Vous aimez le sens de l'effort et travailler en équipe

Le métier

- Préparer et entraîner des gymnastes dans un objectif compétitif
- Participer activement à la vie du club
- Accompagner des gymnastes en compétition
- Transmettre les éléments techniques appropriés aux disciplines gymniques enseignées

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression

A noter : Le BPJEPS AGFF (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force) complété du diplôme fédéral « Moniteur Fédéral » donne les prérogatives professionnelles de préparation des gymnastes dans un but compétitif.

Autres appellations

- Entraîneur, Educateur sportif, Moniteur

Salaire moyen de départ

- 1550€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Le métier d'Animateur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, pédagogue, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à encadrer des activités d'initiation et de découverte pour les enfants et/ou les adultes.
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Animer des groupes de jeunes, adultes et seniors
- Participer activement à la vie du club
- Proposer des activités gymniques variées
- Rendre accessible au plus grand nombre le plaisir et les bienfaits de la gymnastique

La formation

- Pour une activité à temps plein : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mention Activités Gymniques, de la Forme et de la Force (BPJEPS AGFF)
- Pour une activité complémentaire à mon métier principal : Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur des Activités Gymniques » (CQP AAG)

Autres appellations

- Educateur sportif, Moniteur, Initiateur, Entraîneur loisir

Le salaire de départ

- 1400€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Le métier de Directeur Technique

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez une aisance relationnelle
- Vous aimez travailler en équipe et avez des aptitudes au management
- Vous possédez déjà une expérience réussie en tant qu'entraîneur ou animateur

Le métier

- Assurer l'organisation technique et logistique des activités et disciplines gymniques
- Coordonner l'activité des animateurs et entraîneurs
- Manager l'équipe technique de la structure
- Assurer la relation entre les élus et les techniciens
- Gérer les aspects administratifs et logistiques des compétitions (inscriptions, déplacements...)

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Master STAPS

Autres appellations

- Manager général, Directeur sportif, Responsable Technique, Coordonnateur technique

Le salaire de départ

- 1850€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Le métier de Formateur

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Pédagogue, responsable, vous avez le sens du contact
- Vous cherchez à transmettre votre passion des activités gymniques aux futurs animateurs, entraîneurs ou juges
- Vous aimez travailler en équipe

Le métier

- Concevoir et mettre en œuvre des formations initiales ou continues destinées à l'encadrement des activités et disciplines gymniques
- Dispenser des savoirs, savoir-faire et savoir-être aux stagiaires
- Participer à des actions de promotion des formations
- Orienter les candidats vers la formation adaptée à leur motivation et aux besoins de la structure

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression

Autres appellations

- Responsable de formation, Enseignant, Professeur

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

Le métier d'Agent de développement

Votre profil

- Passionné de Gymnastique, vous souhaitez allier votre passion et plaisir
- Dynamique, responsable, autonome, vous avez un sens du contact avéré
- Vous aimez travailler en équipe
- Polyvalent et organisé

Le métier

- Concevoir, suivre et évaluer, technique et administrativement, des projets de promotion/développement des activités gymniques avec pour objectifs l'augmentation du nombre de licenciés et la création de clubs.
- Participer à des actions de promotion de l'activité/structure
- Développer et maintenir des partenariats autour des activités gymniques
- Accompagner la création et la structuration des clubs

La formation

- DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport mentions Disciplines Gymniques Acrobatiques ou Disciplines Gymniques d'Expression
- Licence ou Master STAPS - Management du Sport

Autres appellations

- Chargé de développement

Le salaire de départ

- 1650€ brut/mois*

*à titre indicatif, base temps plein

